

# FORMATION INFORMATION DU PATIENT, SECRET ET CONFIDENTIALITE

## Objectifs

Cette formation permet de comprendre et mesurer l'étendue du droit à l'information du patient.

### Public Visé

Services d'admission, personnel soignant (Médecins, IDE, IADE, IBODE, AS, kinésithérapeutes, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires puéricultrices, pharmaciens, diététiciens, ergothérapeutes, préparateurs en pharmacie, techniciens de laboratoire) et administratif.

### Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel  
1 Jour

### Pré Requis

Aucun

## Parcours pédagogique

### Acquisition de compétences/éléments de connaissances fondamentales

#### L'information du patient

- Le droit d'information du patient
  - Qui donne l'information ?
  - L'accès au dossier du patient : mode d'accès
  - Les informations accessibles et non accessibles
  - La tenue et l'archivage du dossier
- Le droit d'information de la famille et des tiers
  - Identification du destinataire de l'information
  - Désignation de la personne de confiance
  - Cas particuliers du patient mineur et du majeur protégé
- Les principaux problèmes rencontrés
  - Le droit des tiers (caisses de sécurité sociale, assurances, experts, police...)

#### Le secret professionnel

- L'énoncé de la règle
- Le contenu du secret
  - Les professionnels concernés
  - Conséquences de l'application du secret professionnel sur la relation avec le patient (respect de sa vie privée), sur la gestion de son dossier patient et dans les relations avec la famille et les tiers
- Les risques de poursuite
  - La violation du secret professionnel
  - La responsabilité civile
  - La non-dénonciation de maltraitance, de crime, non-assistance à personne en danger...

### Analyse de pratique professionnelle

Cas amenés par chacun des participants vécus et répétés pour lesquels chaque stagiaire est en capacité de les retranscrire.

Echanges avec le formateur sur chaque cas, évaluation des pratiques et analyse des écarts entre les apports de connaissances donnés en amont et la pratique observée à ce jour.  
Identification d'axes d'amélioration individuels et d'indicateurs de suivi.  
Bilan de la formation

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre et mesurer l'étendue du droit à l'information du patient posée par la loi du 4 mars 2002
- Définir les raisons et les limites des obligations de secret, de discrétion et du respect de la vie privée
- Intégrer les différences de concept entre secret, confidentialité, devoir de discrétion et anonymat et leurs conséquences pratiques comme juridiques
- Appliquer ces principes à la pratique professionnelle courante

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Etude de situations concrètes apportées par l'intervenant et les participants
- Echanges entre les participants
- Textes législatifs et réglementaires afférents aux sujets suscités
- Étude de jurisprudence relative à des situations de responsabilité professionnelle dans le domaine de la santé et cas pratiques
- Analyse de cas : pratiques réflexives à partir de situations réelles avec suivi d'indicateurs.
- Remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Avocat spécialisé en droit de la santé

## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances en fin de formation.

## Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

## Effectif

De 3 à 12 Personnes